

ACTUALITÉS PIDA À LA VEILLE DE LA SAISON 2023-2024

Depuis la suspension de la technique de tir Nonel, la profession s'est employée ces dernières saisons d'hiver à perfectionner la technique de tir mèche lente très majoritairement utilisée en PIDA pour plus d'efficacité dans sa mise en œuvre et progresser dans le domaine de la sécurité du travail.

Pour mémoire, **toute évolution dans les moyens techniques mis en œuvre et l'organisation du travail nécessite de mettre à jour votre PIDA.**

1. Mise sur le marché du détonateur pré-serti sur mèche lente

La saison 2023-2024 sera marquée par la mise sur le marché du détonateur pré-serti sur mèche lente. Ce nouveau produit est commercialisé dès à présent par vos fournisseurs habituels de produits explosifs.



- Détonateur n° 8 Hérica serti sur 1,05m de mèche lente
- Bouchon de protection sur l'extrémité de la mèche
- Conditionnement en carton de 50 produits enroulés et placés dans un sac plastique pour protéger de l'humidité
- Marquage unique pour traçabilité avec gestion à l'unité
- Mention et quantité du produit à demander dans le certificat d'acquisition de produits explosifs

Cette solution convient pour le grenadage manuel de charge, en lancer et glissade de charge dans la pente. Livrée avec 1,05 m de mèche lente, elle n'est pas adaptée pour les tirs CATEX (si ML > à 1 m) et hélicoptères (ML = à 1,50 m).

Principaux avantages du produit :

- Gain de temps dans la préparation du PIDA
- Qualité optimale de la découpe de la mèche lente et du sertissage limitant le risque de raté de tir
- Diminution de l'exposition de l'artificier aux risques pyrotechniques (sécurité du travail) : élimination de la phase sertissage et parade aux risques identifiés dans la FDS lors de la manipulation du détonateur pyrotechnique non serti (voir point 3).

Les conditions de stockage restent identiques à celles des détonateurs classiques non sertis. Pour le transport, l'utilisation du kit spécialement conçu à cet usage est recommandée (voir point 2).

Plus d'information cliquez sur le lien : [fiche de données sécurité](#) du produit.

2. Mise à jour de la procédure nationale de tir mèche lente

La recherche permanente d'une meilleure sécurité au travail a conduit à mettre à jour la procédure nationale de tir mèche lente en utilisant une chaîne pyrotechnique détonateur serti sur mèche lente prête à emploi. Lien d'accès à la procédure version octobre 2023 : [procédure nationale tir mèche lente déto pré-serti octobre 2023](#).

A défaut d'utiliser le détonateur pré-serti sur mèche lente présenté au point 1, l'opération de sertissage réalisée en entreprise s'effectuera idéalement la veille ou avant de partir en PIDA dans un local approprié. Le point 4 ci-dessous présente dans la fiche « sertissage détonateur sur mèche lente » deux procédures de sertissage en laissant le soin à chaque entreprise d'appliquer soit l'une, soit l'autre l'hiver prochain.

3. Commande kits de transport de détonateurs sertis sur mèche lente



Conçus pour acheminer les détonateurs pré-sertis jusqu'aux pas de tir lors d'un PIDA, enregistrez votre commande de kits de transport de détonateurs sertis sur mèche lente en cliquant sur le lien : https://fr.surveymonkey.com/r/Commande_Kits_2023_2024

Suite à une demande de la profession, la société Davey Bickford a effectué des premiers essais qui ont démontré la fiabilité du kit de transport en cas d'explosion d'un détonateur dans un logement (absence de self excitation pyrotechnique des autres logements)

4. Fiche de données de sécurité des produits explosifs

La fiche de données de sécurité (FDS) d'un produit explosif est rédigée par son fabricant.

Nous vous invitons à consulter notamment les points concernant la manipulation et le stockage du produit. A partir de ces éléments il convient :

1. De réaliser votre évaluation des risques en fonction de chaque situation de travail
2. D'identifier les situations de travail pour lesquelles les risques sont évalués comme existants
3. De mettre en place les mesures de prévention (techniques, organisationnelles et humaines) et/ou les moyens de protections pour maîtriser ces risques.

Pour le cas particulier de la manipulation d'un détonateur non serti, la FDS du fabricant indique une exposition à des risques pyrotechniques dans les cas suivants : choc, frottement, exposition à la chaleur, aux flammes nues, aux rayonnements électromagnétiques (dont téléphones portables), aux charges électrostatiques, etc., ...

Pour prévenir ces risques, il est recommandé d'anticiper les opérations de sertissage de détonateurs sur mèche lente la veille ou avant de partir en PIDA, la mesure étant le plus souvent déjà mise en œuvre, et de suivre a minima les consignes de niveau 1 et de niveau 2 listées dans la fiche [sertissage détonateur sur mèche lente](#)¹. La fiche comprend une [procédure nationale de sertissage](#)¹.

Accès aux FDS des produits utilisés par la profession :

- [Détonateurs pyrotechniques](#)
- [Détonateurs pré-sertis sur mèche lente](#)
- [Bouchon initiateur mèche lente Sécubex](#)
- [Mèche lente](#)
- [Empennage avalancheur](#)
- [ODIN](#)

¹ Cliquez sur le lien

5. Fabrication des mèches lente

Suite à des problèmes de \emptyset rencontrés la saison passée sur des rouleaux de ML, la profession a visité le site de production de Titanobel au printemps dernier. La société Titanobel s'est engagée à renforcer ses contrôles de production et calibrer ses stocks pour optimiser sa réactivité.

Chaque rouleau de ML conditionné en rouleau de 120 mètres est préalablement testé en usine sur une longueur d'un mètre. Le temps de combustion mesuré est indiqué sur une étiquette attachée au rouleau.

Pour information, une 2^{ème} filière d'approvisionnement Pyragric en mèche lente a été mise en place la saison dernière.

6. Procédures nationales de tir en vigueur

Les procédures nationales de tir électrique et Sécubex restent identiques à celles de la saison passée. Comme indiqué plus haut la procédure nationale de tir mèche lente a été adaptée à l'utilisation du détonateur pré-serti.

7. Article pyrotechnique ODIN

L'organisme de formation Pyragric a obtenu récemment un agrément de formation P2. Cette formation, requise pour la mise en œuvre de l'article pyrotechnique ODIN, s'adresse aux artificiers déjà titulaires du CPT options tir en montagne et mèche lente. Un groupe de formateurs artificiers ANENA va suivre par ailleurs la formation de formateurs « P2 » dispensée par Pyragric afin de pouvoir répondre aux besoins de formations futurs.

Des informations sur la disponibilité du produit ODIN et l'accès à la formation sont attendus.

8. Charge explosive manuelle SÉCUBEX

Pour l'administration, deux options sont possibles pour le stockage des 2 composants Sécubex :

- Option 1 : le stockage des deux bidons est réalisé au sein d'un même lieu. Ce lieu est alors qualifié d'installation de produits explosifs soumis à l'agrément technique (art. R 2352-97) et à l'autorisation individuelle d'exploitation (art. R 2352-110). L'autorisation individuelle d'exploitation délivrée par arrêté doit faire l'objet d'une enquête administrative de sécurité et d'une consultation du B2 pour la personne qui la sollicite.
- Option 2 : les bidons S1 et S2 sont stockés dans des lieux distincts selon les consignes des fiches de données sécurité. Chaque bi-composant n'étant pas un produit explosif pris séparément, les lieux abritant les produits S1 et S2 ne sont pas soumis à l'agrément technique ni à l'autorisation individuelle d'exploitation. Néanmoins, compte tenu de la sensibilité et de la particularité de cet explosif binaire, il est recommandé de mettre en place des mesures de sûreté sur les lieux de stockage.